



N° dossier et parties	Procureurs	Nature de la plainte	Conseil de discipline	Nature de l'audition Date, heure et lieu
<p>15-24-00153</p> <p>Serge Tessier, d.d., syndic c. Martin Thibault, d.d.</p>	<p>Me Jean-Claude Dubé Me Martin Courville</p>	<ul style="list-style-type: none">• N'a pas exercé sa profession conformément aux principes éprouvés et reconnus de la denturologie, à l'égard de son patient;• N'a pas utilisé dans la salle d'empreintes, un crachoir dentaire ou une succion rapide;• N'a pas utilisé dans la salle d'empreintes, une lampe dentaire directionnelle reconnue par le milieu dentaire industriel et manufacturier;• N'a pas utilisé dans la salle d'empreintes, un stérilisateur reconnu par le milieu dentaire industriel et manufacturier à l'exception du stérilisateur à chaleur sèche;• N'a pas utilisé un stérilisateur efficace, en vérifié l'efficacité une fois par mois, 12 tests biologiques par année, par un laboratoire indépendant et conserver les rapports de ces tests d'une inspection à l'autre;• N'a pas mis à la vue du public, son permis d'exercice;• N'a pas mis à la vue du public, une copie du Code de déontologie et une copie de la procédure de conciliation des comptes;• N'a pas utilisé dans la salle d'empreintes, un distributeur de savon;• N'a pas désinfecté ou changé la pierre ponce;• N'a pas nettoyé et désinfecté les surfaces de travail entre les différents patients;• N'a pas nettoyé et désinfecté tout instrument ou objet non stérilisable utilisé en bouche incluant la prothèse avant livraison;• N'a pas nettoyé et désinfecté tout instrument ou objet servant à la réalisation des prothèses dentaires;• N'a pas consigné dans le dossier de son patient et dans les dossiers patients vérifiés par les inspecteurs, le plan de traitement suggéré et agréé;• N'a pas dans le dossier de son patient agit sous ordonnance;• A posé des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession dans l'ensemble de ses rapports professionnels avec son patient.	<p>Me Michel P. Synnott, président Mme Stéphanie Dubuc, d.d. Mme Marielle Giasson, d.d.</p> <p>Mme Sylvie Grothé, secrétaire</p>	<p>Audience sur culpabilité</p> <p>18 et 19 février 2025 à 9 h 30, visioconférence</p> <p>L'audience est publique. Veuillez communiquer avec la secrétaire du conseil de discipline pour assister à l'audience à distance : sgrothe@odq.com</p>